

Biodiversité bis

Comme le précédent, ce numéro de *NSS* est largement consacré à la biodiversité. Pourquoi une telle insistance sur cette question, alors que la règle de base de *NSS* est de favoriser la diversité des thématiques abordées dans chaque numéro et de numéro à numéro, afin de couvrir autant que faire se peut l'ensemble de celles que recouvre son – fort vaste – projet éditorial ?

Plusieurs raisons ont milité en faveur de cette exception à la règle.

C'est, tout d'abord, le fait que la biodiversité est, avec le « changement global » (en fait, essentiellement le changement climatique) et le « développement durable », une des trois « entrées » majeures dans la question de l'environnement. Il ne s'agit pas en fait d'une thématique particulière, mais bel et bien d'une question transversale à toutes les autres : la façon dont la biodiversité intervient dans la régulation du climat, les incidences d'un éventuel changement climatique sur elle, l'influence des activités humaines sur son évolution et, inversement, son rôle dans le développement dit « durable », etc., sont autant de questions récurrentes et structurantes dans le champ des recherches sur l'environnement. La biodiversité est, il faut le souligner fortement, une des notions centrales de la question de l'environnement, telle qu'elle est socialement posée, et un des concepts centraux, avancé par l'écologie et la biologie, des problématiques scientifiques à l'œuvre dans ce champ de recherche.

Une deuxième raison est que c'est une question éminemment interdisciplinaire. Cela a déjà été souligné dans le précédent éditorial. La biodiversité étant au cœur du vivant, de son fonctionnement, de son évolution, l'écologie et la biologie y trouvent une source de renouvellement pour leurs démarches de recherche, à tous les niveaux (du gène au paysage). Par ailleurs, elle prend désormais une place majeure et des plus novatrices parmi les sciences de l'ingénieur, en raison de l'explosion des biotechnologies. Les sciences de la Terre découvrent petit à petit à travers elle une dimension des processus biophysiques avec laquelle il leur faut compter, que ce soit à l'échelle locale ou à l'échelle planétaire. Parmi les sciences de l'homme et de la société, certaines y découvrent des enjeux économiques, sociaux, idéologiques et politiques nouveaux ou en redécouvrent d'anciens auxquels elles n'avaient peut-être pas jusqu'ici attaché suffisamment d'importance (ou dont l'importance n'apparaît que rétrospectivement) ; d'autres (comme l'anthropologie) y retrouvent une préoccupation

familière, l'homme étant considéré alors dans ses rapports, tant biologiques que sociaux, à la biodiversité naturelle dont il tire ses ressources.

La troisième – et dernière – raison que l'on retiendra ici est l'actualité et la relative nouveauté de la question, au moins dans sa formulation actuelle. La biodiversité est à l'ordre du jour, elle donne lieu à des débats et des tractations multiples et, compte tenu à la fois de sa nouveauté, de sa complexité, de l'ampleur des intérêts matériels et politiques qu'elle paraît mettre en jeu et de l'acuité des enjeux symboliques qu'elle véhicule, on tend à donner aux questions que l'on est amené à se poser à son propos une portée considérable, voire une tournure dramatique et catastrophiste. Il est donc important d'essayer d'y voir le plus clair possible le plus vite possible. Il convient donc que les disciplines scientifiques concernées s'intéressent de près aux problèmes soulevés, voire soulèvent elles-mêmes ceux qui leur paraissent devoir l'être ; et, pour cela, il est indispensable qu'elles se forgent avec clarté leurs propres questions et leurs propres outils.

Deux des textes présentés dans ce numéro complètent l'analyse, entreprise dans le numéro précédent, de la « construction sociale » de la biodiversité comme bien économique. L'un étudie la façon dont se mettent en place, au niveau international, des droits de propriété sur les ressources génétiques, condition de leur introduction dans l'univers de l'échange marchand. L'autre présente une analyse critique des outils utilisés pour donner une valeur économique à la biodiversité, compte tenu du fait que cette valeur ne s'exprime pas dans un prix donné par la confrontation d'une offre et d'une demande sur un marché. Comme dans le numéro précédent, une étude de cas permet de découvrir ce que représente la biodiversité pour des populations qui s'en servent et en vivent, et comment elles la gèrent : confrontation utile avec les grands discours qui se tiennent en leur nom et avec les débats – qui apparaissent fort désincarnés par rapport à ces réalités – sur les droits de propriété. Enfin, deux anthropologues donnent leur point de vue sur la question.

Comme on le voit, il reste du chemin à faire pour se donner une vue d'ensemble sur ce « dossier ». *NSS* continuera bien sûr d'y revenir et publiera volontiers vos contributions au débat que les textes publiés dans ses deux numéros ne devraient pas manquer de susciter.

Marcel Jollivet